



Reprise des déchèteries mobiles dès le 9 mai

Alors que la déchèterie fixe de Montreux a rouvert ses portes le lundi 27 avril, c'est bientôt le tour des déchèteries mobiles de reprendre le calendrier habituel, selon le programme établi dans le mémo-déchets. Les déchèteries mobiles sont organisées périodiquement les mercredis et samedis dans les villages de la Commune de Montreux, ainsi qu'à Veytaux, afin d'offrir un service de proximité aux citoyens.

Les déchèteries mobiles reprendront le 9 mai. Jusqu'à cette date, le dispositif élargi mis en place à la déchèterie fixe mobilise tout le personnel disponible. Pour mémoire, la déchèterie fixe est ouverte du mardi au samedi de 9h à 20h non-stop jusqu'au 9 mai. Après cette date, les horaires devraient en principe revenir à la normale.

Prochaines dates de déchèteries mobiles d'ici l'été :

- 9 mai à Veytaux
- 16 mai à Caux
- 27 mai au Vallon de Villard
- 30 mai et 24 juin à Montreux
- 10 juin à Chernex
- 13 juin à Clarens
- 17 juin à Glion
- 20 juin à Territet
- 27 juin aux Avants

L'accès aux déchèteries mobiles est possible à pied et en véhicule avec ou sans remorque. Des conteneurs sont à disposition pour y déposer toutes les matières, qui doivent être triées selon les directives. Le service est réservé aux privés. Les entreprises n'y ont pas accès.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer ou qui ont des objets trop volumineux pour les transporter elles-mêmes, un service de débarras sur appel existe. Jusqu'au 8 juin, ce service est offert mais réservé exclusivement aux cas de stricte nécessité - déménagement, départ en EMS ou décès - sur présentation d'une pièce justificative. Dès le 9 juin, le service sera de nouveau accessible sans conditions et au tarif habituel, soit CHF 80.- pour un maximum de 3m³ (contact : 021 989 87 20 ou par courriel : vev@montreux.ch).

A noter que depuis la fermeture de la déchèterie fixe et des déchèteries mobiles le 17 mars, les quelque 40 écopoints répartis sur l'ensemble du territoire communal de Montreux et Veytaux ont rempli leur fonction et permis aux habitants de trier et déposer la majorité de leurs déchets. La collecte en porte à porte des ordures ménagères incinérables, du papier et carton, ainsi que des déchets organiques a pour sa part été assurée selon le calendrier habituel.

La Municipalité

Plus d'informations sur www.montreux.ch ou www.montreux.ch/dechets,